



Communiqué de presse

13 janvier 2020

Rencontre de la profession d'avocat avec le gouvernement

La présidente du Conseil national des barreaux, le bâtonnier de Paris et la Présidente de la conférence des bâtonniers ont rencontré ce matin Madame la Garde des Sceaux et Monsieur le secrétaire d'Etat en charge des retraites.

Cette rencontre avait lieu alors que tous les barreaux de France sont en grève contre le projet de réforme des retraites porté par le gouvernement.

Au cours de cet entretien, le gouvernement n'a présenté aucune nouvelle proposition pour la profession d'avocat.

Les projets de loi restent donc inacceptables pour la profession d'avocat.

Les représentants de la profession d'avocat ont donc exigé cumulativement :

- des garanties pour le maintien de l'autonomie de leur régime
- des mesures permettant d'obtenir que pas un avocat ne perde un seul euro du fait de la réforme imposée par le gouvernement
- des compensations pour indemniser les avocats de la confiscation de leur régime de retraite prévu dans le projet de loi.

Les deux ministres se sont engagés à répondre par écrit à ces demandes. Cette réponse sera soumise aux élus de la profession.

En l'état les mots d'ordre de grève sont donc maintenus.

La mobilisation des avocats et leur détermination sont totales.